



L'engagement citoyen à Grenoble

**Amélie Artis, Daniel Boughoux,
Fouzia Boulacel, Fanny Braud, Alain Faure,
Jérémy Louis, Lucille Ortolo, Bernard Reverdy,
Olivier Tirard-Collet et Sandra Veit**

La politique ne saurait se réduire aux dynamiques partisanes et à leurs scansions électorales. L'engagement ordinaire des citoyens, notamment dans ses modalités associatives, permet de prendre acte d'un intérêt certain pour la chose publique. Cette enquête se concentre sur des initiatives locales dans la ville de Grenoble¹.

Agir ici

Accueil demandeurs d'asile (ADA) accompagne les demandeurs d'asile dans leurs démarches depuis 1986 pour obtenir le statut de réfugié². En plus d'une soixantaine de bénévoles, deux salariés ont accepté de témoigner de la source de leur engagement et des difficultés qu'ils rencontrent. Ils insistent sur le contraste entre la frilosité de nos dirigeants politiques et le courage des citoyens ordinaires.

Fanny Braud – J'avais choisi l'asile plutôt que l'humanitaire pour agir ici. Les premiers récits étaient assez violents. Mais au bout d'un an, je ne rêvais plus, la nuit, des filles qui me racontaient leurs viols, ou des garçons qui me montraient leurs marques de torture. J'ai arrêté d'en parler. En revanche, les accompagnements administratifs aux guichets

1 - Sur Grenoble, dont les liens avec la revue *Esprit* sont aussi anciens que solides, on consultera avec profit l'article de Jacques Donzelot, « Grenoble : l'écoquartier et l'imam », *Esprit*, juin 2011. Nous remercions tous ceux qui nous ont reçus et aidés à organiser cette enquête, en particulier Anne et Matthieu Angotti et Éric Beugnot.

2 - Voir www.ada-grenoble.org. Nous remercions Jacqueline Leininger pour son accueil.

des institutions françaises sont restés extrêmement violents. Les agents pensent appliquer le droit, mais ne se rendent pas compte qu'ils ont des pratiques discriminantes. J'ai ainsi entendu un agent de la préfecture dire d'un demandeur darfourien qui ne parlait ni anglais, ni français, qu'il était venu sans bagage culturel. J'ai annoncé à de nombreuses familles qu'ils allaient dormir dehors. Combien de fois un dossier a-t-il été retourné en demandant les justificatifs de la couverture maladie du pays d'origine ? Le Syrien et le « réfugié de guerre » sont devenus la figure même du réfugié. Mais les critères de la Convention de Genève sont fondés sur une histoire personnelle. Travailler sur des récits de vie, ce n'est pas uniquement retracer les faits et les dates, c'est aussi travailler sur les sentiments exprimés ou implicites au cours de l'entretien. Ce n'est qu'une fois que l'on a écouté que l'on peut qualifier les faits et déterminer juridiquement la demande. L'indignation passée, nous aspirons à ce que les droits des demandeurs d'asile soient respectés. Cependant, le contrôle juridictionnel est parfois défaillant, ce qui amène à des situations de non-droit ou de non-recours aux droits. En matière d'hébergement, par exemple, le tribunal administratif de Grenoble a rétorqué à une femme diabétique qu'« elle [n'établissait] pas être avec ses deux enfants dans une situation de détresse exceptionnelle [...] et [n'alléguait] pas, en particulier, que ce défaut d'hébergement aurait, pour ses deux enfants, des conséquences graves sur la santé ». En accueillant des personnes exilées dans leur maison, dans leur village, dans leurs écoles, les collectifs de citoyens qui se mobilisent pour offrir un hébergement brisent les soupçons, soutiennent une action sur la durée, provoquent la rencontre avec l'autre et donnent à d'autres l'envie d'agir.

Olivier Tirard-Collet – Travailler dans une association de soutien aux demandeurs d'asile demande une foi chevillée au corps. Il faut s'efforcer de croire dans les valeurs que sont censés incarner la République, ses institutions et ses grands textes de droit. Tout y est affaire de croyance : crédibilité du récit du demandeur d'asile, conviction de l'officier de protection ou du juge, et croyance de l'accompagnant bénévole ou de l'intervenant social dans la volonté et la capacité des institutions d'appliquer le droit. Au quotidien, je suis dans une position difficile entre, d'un côté, des bénévoles confrontés à des situations de plus en plus brutales – des familles entières sans abri, des personnes victimes de trafics, des survivants de naufrages, des individus portant des traces physiques et psychiques de

tortures, des conditions d'existence indignes en France – et, de l'autre côté, des pouvoirs publics³ rétifs à conduire leur mission, qui produisent des règles toujours plus compliquées et parfois inapplicables, voire les contournent, soumis à des considérations politiques faisant fi du droit ou de la simple humanité. Il s'agit en outre de recevoir et de traduire des demandes de protection qui recouvrent souvent des détresses multiples, bien loin des procédures mal réfléchies et souvent inadaptées aux réalités. Face à cela, la société civile développe de nouvelles formes d'engagement, souvent novatrices et d'avant-garde, qui posent de nouvelles questions juridiques et pratiques.

Fleur poussant sur la rocaille

Le Genepi est une association étudiante née dans le sillage du Groupe d'information sur les prisons (GIP) qui œuvre en faveur du décloisonnement des institutions carcérales par la transmission de savoirs entre les personnes incarcérées et la société civile (ateliers socioculturels en prison, sensibilisation des citoyens sur la place publique, formation des bénévoles). Un temps présidente de son antenne grenobloise, Lucille Ortolo a bien voulu témoigner pour nous.

Lucille Ortolo – Pour ne pas laisser enfermés des concitoyens trop loin du reste de la cité, nous franchissons les portes du pénitencier. À l'intérieur des murs, nous intervenons en organisant des ateliers socioculturels avec des personnes détenues, du soutien scolaire ou encore des jeux de société. Les bénévoles mènent des actions de sensibilisation à l'extérieur des murs en organisant des débats, dans la rue ou en milieu scolaire. Le but est de dépasser les stéréotypes et de parler des conditions d'incarcération telles qu'elles sont réellement : surpopulation, promiscuité dégradante, etc. Nous mettons notre esprit critique et notre devoir de témoignage au service de la société pour compenser tous ceux qui détournent le regard de ce lieu. La prison est une zone d'ombre que nous nous efforçons de rendre visible.

3 - Il s'agit de la préfecture pour ce qui est de l'accès à la procédure de demande d'asile, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour ce qui est du logement et de l'aide financière, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour ce qui est de l'accès à une couverture maladie, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour la conduite de l'instruction de la demande de protection, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) pour le contrôle des décisions.

Au-delà de la symbolique du génépi, fleur poussant sur la rocaille, nous essayons d'amener un peu de couleur en prison, un petit moment hors détention pour tous ces hommes et ces femmes dont l'opacité des murs est le quotidien. Je ne peux compter tous les éclats de rire que j'ai eus auprès des personnes incarcérées. Dans mon entourage, certains sont inquiets quand j'entre en prison, ils ont peur que je sois en contact avec des personnes ayant commis des actes hautement répréhensibles. La plupart du temps, nous ne sommes pas au courant de ce qu'a fait la personne pour se retrouver derrière les barreaux et nous souhaitons que les bénévoles soient indifférents au passé pénal des personnes que nous rencontrons. L'action d'un jour ne détermine pas un homme pour toujours.

J'aime les interventions en détention pour la rencontre humaine avec des personnes qui ont déjà souvent bien plus appris de la vie que nous. Si je me suis autant engagée au sein de l'association, c'est aussi par un sentiment d'appartenance fort. Le Genépi permet de développer des amitiés qui iront au-delà de l'engagement associatif. Nous venons tous d'univers très différents, mais nous sommes mus par une volonté commune, celle d'attirer le regard sur le milieu carcéral et de dénoncer les conditions de détention quand elles ne respectent ni les droits fondamentaux ni la dignité humaine.

Reconnaissance d'intérêt public

Dans les dynamiques de la société civile, l'économie sociale et solidaire prend une place de plus en plus importante. Dans ce qui suit, Amélie Artis, du laboratoire Pacte (Politiques publiques, action publique, territoire, Sciences Po Grenoble, CNRS, UGA), nous présente ce courant d'initiatives.

Amélie Artis – L'économie sociale et solidaire (Ess) a pour objet l'émancipation des personnes par la transformation sociale. Née dans le mouvement ouvrier au début du XIX^e siècle, l'économie sociale et solidaire a pour vocation de transformer les rapports sociaux de production, de consommation et d'échange tout en répondant aux besoins sociaux.

Varia

Ces initiatives économiques⁴ se sont structurées progressivement dans des formes organisationnelles précises : les statuts d'association selon la loi de 1901, les coopératives selon la loi de 1947 et les mutuelles. Le point commun de ces formes juridiques réside dans l'égalité de droit des membres, ainsi que dans le caractère non lucratif et la gestion désintéressée⁵. Ces deux principes, qui fondent le socle de l'Ess, sont de réelles ruptures organisationnelles par rapport à l'entreprise par capitaux ou à l'entreprise publique⁶. L'économie sociale et solidaire est aussi influencée par l'histoire des mouvements qui la composent, et forme un tout unitaire autour des valeurs de solidarité, de justice sociale, de coopération et de capacité de changement social.

L'économie sociale et solidaire est présente dans plusieurs activités économiques en revendiquant une pratique économique alternative à l'entreprise par capitaux et en mobilisant l'engagement des citoyens. Par exemple, le commerce équitable revendique une alternative plus juste à l'économie conventionnelle grâce à sa volonté d'établir un « prix juste ». Le juste prix, les projets de développements locaux, une organisation de la production et de la prise de décision plus démocratique sont les bases du commerce équitable. Encadrées par un cahier des charges et des conditions de travail, elles sont l'expression concrète des principes de l'économie sociale et solidaire. La solidarité est définie comme un lien entre deux acteurs qui ont des intérêts communs. Le commerce équitable n'est donc pas un système de charité : il a une visée sociale mais aussi économique et il exprime la volonté des citoyens de participer plus activement à la vie économique.

4- Par exemple, les Équitables Pionniers de Rochdale, la société du Devoir mutuel des canuts lyonnais ou encore Le Commerce véridique à Lyon.

5- Les excédents de gestion ou les bénéfices, ou surplus, de l'association sont réinvestis dans l'activité de l'association pour répondre à sa mission sociale. D'autre part, le fonds associatif – équivalent du capital social pour les entreprises – est constitué des cotisations des membres, qui ne sont pas rémunérés. Aucun revenu du capital ne peut être distribué auprès des membres ou d'un groupe d'individus. L'objectif est de favoriser la constitution d'un capital collectif qui permet d'atteindre le but social de l'association. L'esprit de ces règles est aussi présent dans les coopératives : le capital social croît grâce aux apports des associés, aux réserves impartageables et aux excédents de gestion non distribués. Ces règles sont à la source d'un capital collectif indivisible accumulé chaque année. Les parts sociales ne sont pas valorisées, leur valeur ne change pas et elles donnent droit à une rémunération limitée.

6- Le périmètre de l'Ess a été réaffirmé lors de la promulgation de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite « loi Hamon », dont l'un des enjeux est d'amplifier la dynamique de développement du secteur.

Dans un autre champ économique marqué par l'engagement citoyen, l'Ess a fortement participé à structurer l'accès à la consommation alimentaire (coopératives de consommation alimentaire, ligues sociales d'acheteurs) quand l'enjeu était l'accès à des produits de qualité et à la consommation de masse. Par la suite, de nouvelles organisations ont émergé dans le champ de l'accès à la consommation alimentaire, à la fois sur une base caritative (solidarités privée et publique telles que la banque alimentaire ou les épiceries sociales et solidaires), sur une base qualitative (les produits biologiques) et sur une base alternative (redéfinition de la relation entre producteurs et consommateurs). Par exemple, les associations caritatives et les banques alimentaires proposent de nouveaux circuits de collecte et de distribution de biens alimentaires afin de répondre aux besoins de première nécessité des personnes les plus démunies selon les principes de don et d'entraide. Pour se démarquer de l'assistanat, les épiceries sociales demandent une faible participation financière et mettent en place un accompagnement social. Par ailleurs, les Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) proposent de nouer des liens directs entre les producteurs agricoles et les consommateurs afin d'encourager l'agriculture paysanne (sécurité alimentaire, lien au territoire, maintien des exploitations familiales de petite taille, production respectueuse de l'environnement).

Dans les actes du quotidien, l'Ess propose à chacun de se réapproprier une démarche politique en faveur d'une cause ou d'un projet collectif d'utilité sociale. Elle peut être le support pour l'expression citoyenne et politique des individus dans des relations économiques. Pourtant, l'Ess est méconnue et souffre d'invisibilité. Cette invisibilité est révélatrice de la tension inhérente aux finalités de l'Ess : entre intégration au système (l'accès à la consommation de produits standards par exemple) et transformation de ce même système (en termes de production de biens et de modes d'échange).

Un « dancing » dans la ville : La Chimère citoyenne

La Chimère citoyenne est une structure hybride créée au cœur de la région grenobloise dans les champs de l'insertion et de l'innovation sociales. Son local, retapé dans les murs d'un ancien tapissier dont l'enseigne reste toujours en place, dans le quartier des brocanteurs, au centre-ville de Grenoble, a été inauguré en mai 2015. Son objectif est d'accompagner des initiatives contre les souffrances sociales en faisant vivre un local ouvert à tous les projets. Alain Faure, chercheur en science politique au CNRS (Pacte, Sciences Po Grenoble) la présente⁷.

Alain Faure – La singularité de cette aventure collective, c'est l'attention portée aux questions et aux défis qui n'entrent pas dans les cases connues (et souvent exiguës) des dispositifs d'action publique ou des associations caritatives. Les personnes qui viennent au 11 rue Voltaire revendiquent l'idée que les individus doivent d'abord reconquérir leur dignité.

Les « chiméristes » sont des « cabossés enthousiastes » de la vie en société : à l'image de la figure mystérieuse de la chimère (à la fois lion, dragon, chèvre et serpent), ils plaident dans un même élan la générosité, la bienveillance et la combativité⁸. Élisabeth Sénégas, qui est à l'origine de cette belle alchimie, incarne la démarche en revendiquant dans un grand sourire deux valeurs pas toujours compatibles : la pugnacité et l'hyper-tolérance. La pugnacité, c'est l'esprit rebelle qui permet à des individus de construire des projets à l'image de leurs rêves, quelles que soient leurs trajectoires. L'hyper-tolérance, c'est la conviction qu'il faut mettre en discussion les antagonismes. À La Chimère, on cultive une sensibilité particulière au dialogue et au compromis, avec un goût pour les solutions bricolées et les itinéraires mal balisés.

La clé est passée à tous ceux qui le souhaitent, laissée en dépôt chez un cafetier du coin. En un an, l'agenda s'est rempli et le système a toujours très bien fonctionné, comme si l'esprit de La Chimère diffusait une légère euphorie, une confiance qui contraste avec le sentiment d'impuissance,

7 - Nous remercions sa fondatrice, Élisabeth Sénégas, pour sa confiance et son enthousiasme. Elle avait déjà monté, en 2006 à Voiron, Entr'actifs, une association regroupant des formateurs professionnels frustrés par le manque de sens dans leur travail et des allocataires de minima sociaux découragés (voir lachimerecitoyenne.org).

8 - Dans la mythologie grecque, la chimère réussit la prouesse de mettre en dialogue et en communion des vaincus et des héros, des dominés et des conquérants.

voire de défiance, qui semble envahir des espaces plus militants (syndicats, partis) ou plus institutionnels (fédérations, collectivités locales). Avec Edgar Morin, l'autre parrain de La Chimère, Jean-Paul Delevoye, illustre bien cette voie médiane, lui qui défend sans relâche l'idée que la médiation est la forme politique première de notre intelligence collective. Le succès récent du séminaire sur « Les arts de l'attention » illustre parfaitement cet état d'esprit. Son animateur, le théoricien de la littérature Yves Citton (qui vient de signer un ouvrage remarqué sur « *l'écologie de l'attention*⁹ ») a expérimenté *in situ*, pendant neuf mois, avec des étudiants, une forme sensible de réflexion à partir de témoignages sur les valeurs qui donnent envie de s'impliquer dans des projets collectifs.

La Chimère « bricole » et « tisse du lien ». C'est par exemple le cas d'un groupe qui rassemble dans une même réflexion des associations de chômeurs et le Centre des jeunes dirigeants en Isère, chacun ayant des besoins et des ressources. Ensemble, ils sont force de proposition et ils invitent élus et représentants institutionnels à les rejoindre. Sur un registre voisin, La Chimère met gracieusement son local à disposition des chômeurs de longue durée, qui souhaitent démarrer ou tester une activité d'auto-entrepreneur, mais qui n'ont pas les moyens financiers de payer un loyer. Toujours dans le champ du retour à l'emploi, La Chimère a obtenu l'agrément d'« entreprise d'économie sociale et solidaire » et se démène pour obtenir des financements.

Avec son local ouvert à tous, son énergie communicative, son comité d'évaluation indépendant, son conseil scientifique, ses mille et un réseaux en ébullition, La Chimère citoyenne défend l'accès pour tous à l'esprit d'entreprise, sans préjugés et loin des chapelles. Et en projetant *Jimmy's Hall* de Ken Loach pour ses dix-huit mois d'expérimentation, La Chimère a fêté son « dancing » irlandais au cœur de la ville.

9 - Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, « La Couleur des idées », 2014.

La ville nouvelle

En 1983, Bernard Reverdy et sa famille ont emménagé dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble, projet de « ville nouvelle » rêvé dans les années 1970 par Hubert Dubedout et Jean Verlhac. Il témoigne ici d'une aventure citoyenne.

Bernard Reverdy – Un gymnase venait de brûler sur la place des Géants et nos locaux collectifs résidentiels étaient régulièrement vandalisés. L'Association des habitants du Zénith et l'union de quartier des Géants¹⁰ cherchaient des réponses à la violence, aux dégradations, pour imaginer une nouvelle manière de vivre la ville, dix ans après les pionniers. Pour l'association d'habitants, au-delà des moments de convivialité, la décision la plus importante a été de financer par notre petit budget le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) de quelques jeunes, avec un engagement de leur part en faveur de la vie du quartier. Si cette expérience avait été poursuivie et généralisée, la dynamique associative et d'éducation populaire était assurée pour longtemps. L'union de quartier des Géants, quant à elle, rêvait d'une démocratie directe et nous avons lancé en 1989 les « cahiers de montée » avec leurs trois colonnes (constat, analyse et proposition), reprenant les méthodes expérimentées à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC)¹¹ trente ans plus tôt.

Plus concrètement, l'union de quartier des Géants décide au début des années 1990 de sécuriser le parking souterrain de la place des Géants. Devenu zone de non-droit, il servait de lieu de rodéo pour les voitures volées. La Régie de quartier Villeneuve, association créée par les habitants quelques années auparavant, a été désignée pour en assurer la gestion. Pendant quatre ans, les habitants ont assuré l'équilibre de la gestion de ce service par leurs abonnements. La ville a finalement décidé d'en confier la gestion à un concessionnaire privé. Retour au droit commun !

Autre initiative de cette association : des « correspondants de nuit » ont été embauchés en 1998 afin d'assurer, par leur présence itinérante au pied des immeubles, dans les coursives et dans les cages d'escalier, la veille

10 - Les unions de quartier, nées à Grenoble au début du xx^e siècle, véritables « communes libres » avec leurs conseils, leurs associations sportives, ont été reconnues comme interlocutrices représentant les habitants par Hubert Dubedout.

11 - « Voir, juger, agir », méthode créée par la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc) et reprise par les différents mouvements d'action catholique.

technique, la prévention des « incivilités », la médiation entre personnes, la tranquillité de ceux qui dorment.

Ce long développement sur la Régie de quartier ne résume pas toute la richesse de la vie citoyenne de ce quartier où fleurissait chaque année un projet collectif, comme ceux autour de l'éducation ou du développement durable, ou de nouvelles associations aux objectifs de métissage et de rencontre comme L'Arbre fruité ou Arc-en-ciel¹². Les élus doivent reconnaître cette part de créativité qui ne vient pas d'eux et s'articuler avec elle pour faire bouger les bornes.

Les papiers, c'est une histoire sans fin... Face au découragement citoyen

Sandra Veit et Fouzia Boulacel travaillent toutes les deux pour la mairie de Grenoble, l'une comme psychologue, l'autre comme écrivain public. Elles ont monté ensemble un groupe de parole avec les habitants les plus fragiles qui avaient des difficultés avec les demandes administratives.

Sandra Veit et Fouzia Boulacel – Face à la complexification et à l'accroissement des procédures et des dispositifs d'accès aux droits, et compte tenu de la diversification et de la fragilisation des publics précaires, les démarches administratives deviennent pour beaucoup un cauchemar. Il est alors important de prendre en charge cette souffrance pour aider les publics à la dépasser, en développant leur pouvoir d'agir. L'écoute attentive et régulée de ces problématiques, outre la réassurance sociale, a un rôle majeur en matière de santé publique et de renforcement de la citoyenneté.

Les quartiers prioritaires pâtissent de représentations sociales stéréotypées, dévalorisantes, incriminant les habitants de ces quartiers d'être responsables de leur situation de précarité. Ni victimes ni responsables, mais piégées par des dysfonctionnements sociaux qui les dépassent, les personnes en situation de précarité intègrent insidieusement les perceptions

12 - Dans un très beau livre, Hervé Bienfait, sur la base de témoignages, restitue cette richesse et cette identité particulière d'un quartier que ses concepteurs ont voulu comme terrain d'apprentissage d'une nouvelle citoyenneté. Voir Hervé Bienfait, *Villeneuve de Grenoble. La trentaine*, Grenoble, Cnossos, 2005.

négatives sur elles-mêmes. Ces stigmates leur collent à la peau. Elles finissent par y adhérer malgré elles.

Le Point écoute est un lieu de consultation psychologique, gratuit et confidentiel, pour les habitants d'un quartier prioritaire. Tout habitant, de tout âge, seul ou en famille, peut venir déposer dans ce lieu tout ce qui le mine et l'empêche d'avancer. Il permet aux personnes qui ont peu de ressources financières d'accéder à un lieu de parole, d'être accueillies par une psychologue de façon neutre, bienveillante et sans enjeu. Le travail de verbalisation permet d'accéder à de nouvelles représentations qui élargissent les perspectives d'être et d'agir.

En France, l'accès aux droits passe immanquablement par l'écrit, *via* la constitution d'un dossier administratif ou la présentation de pièces administratives écrites. Aussi l'incapacité à écrire et/ou à lire devient-elle un obstacle flagrant pour accéder à ses droits et/ou pour les faire valoir. À Grenoble, pour faciliter l'accès aux droits des personnes et lutter contre le non-recours aux droits et aux services, les dix écrivaines publiques de la ville ont pour missions principales : d'aider à la rédaction, à la compréhension et au classement de documents, d'informer sur les droits et recours existants, d'orienter vers les organismes référents. Pour ce faire, elles assurent des permanences individuelles, des animations collectives d'information, la coordination d'ateliers sociolinguistiques et la mise en réseau avec tous les organismes pourvoyeurs de droits et de services. À la Maison des habitants les Baladins, située dans un quartier prioritaire, la majorité des personnes reçues sont analphabètes, illettrées ou, tout simplement, pleines de doutes sur leur capacité à bien rédiger leur courrier ou à remplir un dossier. Elles sont, pour un grand nombre, dans une situation de précarité économique et sociale, voire relationnelle, ce qui a pour conséquence une certaine fragilité psychique. Or, plus on est dans une situation sociale difficile et plus l'on reçoit de courriers administratifs. Tous les écrits rappellent à ces personnes combien leur situation est précaire, les ramènent à leur manque d'instruction, à un parcours scolaire chaotique, voire à des parcours de vie douloureux. L'écrivaine publique devient, sans le vouloir, depositaire de tous leurs problèmes. *« Les papiers me donnent des angoisses effroyables... Un jour, je me suis dit, allez, tu n'ouvres plus ton courrier. Je suis resté un mois comme ça, j'en avais ras le bol. Je ne m'en sors pas des papiers... J'ai reçu un papier de relance qui m'a fait souffrir tout le week-end. J'ai tellement pleuré que j'ai peur de devenir aveugle... Je voulais partir... »*

Ces paroles d'usagers recueillies lors des permanences d'écrivaine publique sont l'expression d'une souffrance psychologique liée aux démarches administratives. Au fil des mois, l'idée de rassembler toutes les personnes autour de la même problématique a germé et pris tout son sens : leur donner la parole dans un cadre plus adapté avec l'aide d'une psychologue. Un groupe d'habitants s'est constitué en mars 2015.

Comment reconstruire une relation de confiance ? Chacun à sa manière relate la façon dont il construit une relation de confiance avec d'autres, la confiance en l'avenir et la confiance en soi. « *Je ne supporte pas d'être traité de meskina* [“pauvre malheureuse” en arabe]. *Cela me donne le sentiment d'être tout en bas. Je ne mendie pas.* » Au fil des séances, le groupe devient en lui-même une ressource. Il permet à chacun de retrouver l'estime de soi, qui s'était effritée par une situation de rupture et la perte de repères, grâce à l'écoute et au soutien de tous. « *Je recevais des courriers de relance qui me donnaient l'impression qu'on me harcelait. Mais maintenant, je n'ai plus peur.* » Aujourd'hui, le groupe s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne, un plan d'action municipale d'accès aux droits et de lutte contre le non-recours. L'accompagnement de ce groupe à travers un travail de verbalisation a permis à chacun de retrouver sa dignité et de la faire valoir comme citoyen.

Une démocratie conflictuelle

Jérémy Louis, doctorant à l'université Paris Ouest-Nanterre présente l'Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise comme une expérience de community organizing en France.

Jérémy LOUIS – Mobilisations face au bailleur social sur des enjeux de propriété, de charges abusives, ou encore de travaux à réaliser ; actions d'occupation de lieux de travail pour obtenir des concessions face à des conditions d'emploi abusives ; interpellation du doyen d'une université pour les droits des étudiants étrangers... Ces mobilisations, disparates dans leurs objets, sont pourtant mises en place depuis 2010 par un même collectif, l'Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise, qui s'attache à organiser les citoyens de différents quartiers de la ville. Pour ce faire, l'Alliance citoyenne met en pratique les méthodes dites de

Varia

community organizing, terme qui renvoie à une démarche d'organisation des citoyens – individus ou groupes – dans le but de défendre leurs intérêts, en vue d'un changement politique et social¹³.

Pour l'Alliance citoyenne, « *c'est une démocratie conflictuelle qu'il s'agit de construire*¹⁴ ». Les différentes campagnes menées par l'organisation depuis sa création ont une même orientation stratégique qui découle de cette façon de penser l'activité démocratique. Les colères individuelles constituent le socle sur lequel se construisent les actions collectives. Celles-ci sont orientées de manière à créer un rapport de force avec des personnes en capacité de faire évoluer les situations – c'est la « verticalisation » des colères. C'est ainsi que face à l'enjeu de la violence au collège, l'association a ciblé la directrice d'un établissement de l'agglomération afin de la pousser à agir et à débloquer des moyens.

L'organisation de campagnes permettant l'exercice d'une pression citoyenne aboutit, au-delà de ses résultats concrets, à une prise d'autonomie des habitants vis-à-vis de leurs conditions de vie. L'enjeu est de permettre aux populations rendues inaudibles du fait de leur relégation sociale et économique de retrouver toute leur légitimité démocratique. Néanmoins, une tension forte est présente au sein de l'Alliance, liée à la place occupée par les salariés : les organisateurs doivent être capables de mobiliser largement et efficacement tout en prenant soin de ne pas accaparer les enjeux politiques de l'action.

La mise en pratique de méthodes de *community organizing* est productrice d'une tension entre le souci de mobilisations efficaces et le projet démocratique. Si l'on ne peut pas parler d'« auto-organisation » des habitants, les processus de prise d'autonomie auxquels l'Alliance contribue, depuis 2010, à Grenoble, sont bien réels, tout autant que les victoires, petites ou grandes, qu'elle a obtenues à l'échelle des quartiers et de l'agglomération.

13 - Voir Hélène Balazard, « Mobiliser et mettre en scène des "leaders" : les coulisses des assemblées démocratiques de London Citizens », *Participations*, vol. 4, n° 3, 2012. Voir aussi Saul David Alinsky, *Manuel de l'animateur social : une action directe non violente*, Paris, Seuil, 1978. Saul D. Alinsky crée en 1939 la première *community organization* dans l'un des quartiers les plus pauvres de Chicago.
14 - *Espace des communautés et des habitants organisés*, 2012 (www.centres-sociaux.fr).

Protéger ce qui nous exclut

Daniel Bougnoux, philosophe, professeur émérite à l'université des Alpes de Grenoble, replace la ville de Grenoble dans son environnement géographique, ses montagnes sublimes et dangereuses.

Daniel Bougnoux – Les Grenoblois observent, du fond de leur cuvette, ces merveilleuses jupes aux flancs de la Dame blanche qui hante leurs rêves et vers laquelle ils s'élancent au matin, pleins d'amour et d'ardeur, d'ambition et d'extase, dès que le temps le permet. Belledonne fascine Grenoble ; la ville couchée au pied de ce massif y trouve son poumon, son défi vertical, sa revanche inépuisable de légèreté, de liberté, de respirations et de vues également brûlantes, grisantes, arrachées à la vie terne et traînante d'en bas...

Combien de morts dans Belledonne depuis le 1^{er} janvier ? Un par semaine environ, sans compter les blessés, il suffit d'observer les passages d'hélicoptère pour prendre une mesure de la casse. Cela n'arrête pas ceux qui, semaine ou dimanche, repartent à l'assaut ; Belledonne est un peu notre Moby Dick, qui attise le rêve des fous enfermés dans leur nef, guettant fiévreusement l'horizon où soudain : « *Elle souffle !* »

Le skieur trace ses courbes gracieuses au contact de ces surplombs neigeux qui menacent de l'engloutir, et sa caresse est cathartique : cimes bêtement arrêtées, fronts gelés, crêtes empêtrées, cascades suspendues par le gel, voici le beau paraphe de ma course, mon pied-de-nez au vertige, la réponse d'un corps vivant à votre sommeil minéral ! Le skieur réveille la montagne, il la signe comme certains tagueurs s'aventurent en ville, la nuit, sur des parois au péril de la chute.

« *Pourquoi escaladez-vous les montagnes ? – Parce qu'elles sont là.* » Réponse laconique et profonde... Dans une culture orientée vers l'abstraction, le virtuel ou le monde en général des codes et des signes, un sommet impose son être massif, non substituable. Il se pose un peu là. Cette donation nous précédera toujours et il n'est pas question de maîtriser cela, de se l'approprier... La maîtrise et possession de la nature vantées par Descartes, nos prises techniques ou conceptuelles glissent sur ces grands corps neigeux qui résistent d'assez haut à l'effort humain, suscitant donc du même coup un désir, un défi. À la montagne toujours imprévisible,

on se mesure à corps touchant, on s'y faufile plus qu'on ne la domine une fois pour toutes.

Familière aux Grenoblois, cette échappée belle d'une invite ascensionnelle s'offre à chaque bout de rue. Une transcendance entoure et surplombe notre ville ou notre culture, elle nous attend juste au-dehors... L'approche de la montagne nous rend à notre gravité – nous pouvons toujours en tomber. Là où la vie tient à un fil, nous sentons mieux notre fragilité, notre active solidarité (matérialisée par la cordée, c'est elle qui passe là où l'individu échoue), mais aussi la frugalité et les vertus d'un corps en alerte, attentif aux messages du vent, de la neige et du *milieu* autant qu'à ceux du corps propre (contrôle du souffle, des appuis, de la fatigue...).

Dans ce monde progressivement étranger, jusqu'au blanc minéral et à la roche gelée, l'humanité s'éprouve précaire, minoritaire. Loin de nous, les cimes poursuivent leur vie éternelle, impassible. À notre perpétuelle bougeotte, elles opposent leur souveraine immobilité ; à notre langage et à nos raisons, leur « *véhément silence* » (Samivel). De cette altérité altièrè naissent les histoires de montagne sacrée et autres demeures des dieux. Une part de notre vie sera donc toujours invinciblement attirée par une montagne où nous plaçons confusément ce divin qui nous perfectionne. Sa transcendance veille sur notre condition d'homme des vallées. Descartes, encore lui, remarquait que Dieu lui-même ne saurait créer de montagne sans vallée, tant l'une implique logiquement l'autre. Pour le dire autrement, toute vallée *rêve* de la montagne. Pourquoi faut-il préserver, cultiver, voire « rémunérer » ce *wild* ou cette altérité radicale ?

Je dirai au plus court qu'une épreuve du sublime doit veiller sur notre expérience du beau. De même, une sauvagerie veille sur notre civilisation, et nous devons la défendre contre les empiètements mercantiles de celle-ci. En d'autres termes, il nous faut protéger ce qui nous exclut. Faute de ces réserves de *wild*, rien ne serait pire qu'un monde où notre culture avec ses routes, ses réseaux et ses filets techniques aurait partout triomphé. Une culture ne vit qu'affrontée à une nature qui lui résiste, et au fond qui la nie.

Si l'épreuve du sublime apporte parfois la mort, l'utopie d'un monde devenu plat ou partout pénétrable, *Flatland*, n'engendrerait que l'ennui.

Textes réunis par Jonathan Chalier